

Champ 1 : Services du réseau de la santé	Champ 2 : Autres mesures et ressources	Champ 3 : Approches	Champ 4 : Besoins des intervenantes	Champ 5 : Éducation grand public
<p>Améliorer l'accessibilité aux services de première ligne du réseau de la santé pour les femmes en situation de crise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplier les services de crise et les rendre accessibles - Favoriser l'accès gratuit à des femmes psychologues - Offrir des soins et services de première ligne dans la communauté (accessibles en tout temps) - Prévenir les retraits prématurés de l'hôpital par manque de ressources - Former des intervenantes pour faire des rencontres à domicile 	<p>Mettre sur pied des ressources alternatives de jour et en hébergement pour femmes ayant une problématique en santé mentale, accessibles 24/24 heures, 7/7 jours et pratiquant une intervention féministe (comme alternative à l'hôpital) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir un volet de défense de droits et d'accompagnement - Offrir ce genre de ressource aussi aux femmes en difficulté ou victimes de violence conjugale 	<p>Renouveler et diversifier les pratiques et les approches. Développer une approche globale en santé des femmes qui laisse place à l'expression et à l'écoute et qui propose des alternatives à la médication.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éliminer les électrochocs, la contention et l'isolement - Éviter la « pathologisation » des étapes normales de la vie des femmes (menstruations, grossesses, ménopause, etc.) 	<p>Développer un véritable partenariat entre les organismes communautaires et le réseau de la santé, dans le cadre de leur mission respective. Bien connaître et reconnaître les compétences de chacun.</p>	<p>Faire plus de prévention et de promotion de la santé mentale auprès de la population, mais aussi auprès des professionnels de la santé:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser sur les déterminants de la santé mentale - Démystifier la santé mentale et la maladie mentale - Tenir compte des spécificités de la condition féminine - Faire connaître les ressources, les services et les droits - Reconnaître et combattre les préjugés
<p>Améliorer l'accessibilité à des services psychologiques gratuits et diversifiés pour répondre aux besoins spécifiques des femmes (psychiatres, psychologues, travailleuses sociales, ressources alternatives, etc.).</p>	<p>Offrir de l'hébergement supervisé accessible et abordable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éviter de déraciner la personne - Éviter la stigmatisation 	<p>Former et encourager le personnel du réseau de la santé et les divers intervenants à reconnaître les spécificités de la condition féminine (spécificités biologiques, socioculturelles et économiques).</p>	<p>Offrir de la formation en santé mentale aux intervenantes, dans le cadre de la mission de leur organisme.</p>	
<p>Soutenir rapidement les femmes concernées et leurs proches (aidants naturels), notamment à la sortie de l'hôpital:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner de l'information sur le diagnostic et la médication (s'assurer que la femme comprend ces informations) - Donner des références pertinentes (connaître le mandat et les services offerts par les organismes) - Offrir du soutien thérapeutique - Créer une ligne téléphonique spécialisée en santé mentale (accessible en tout temps) 	<p>Offrir des soins et services autres que la médication (services accessibles et gratuits ou abordables) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer des cliniques populaires de psychothérapie - Multiplier les lieux d'expression et d'écoute, offrir des thérapies individuelles et de groupe - Multiplier les lieux pour briser l'isolement, faire des ateliers et des activités, etc. - Créer des groupes de soutien partout sur le territoire 		<p>Soutenir les intervenantes afin de préserver leur propre santé mentale.</p>	
<p>Décloisonner les programmes du réseau de la santé (actuellement, pour recevoir des soins, la personne doit répondre aux critères d'un programme donné). Par conséquent, aborder la femme dans sa globalité.</p>	<p>Aider les femmes à faibles revenus à répondre aux besoins de base de leurs familles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir des logements sociaux (sécuritaires) - Améliorer l'accès aux services et aux ressources (transport gratuit, services de garderies) - Redéfinir les prestations d'aide sociale, spécialement pour les femmes inaptes au travail et les mères de famille - Offrir de l'aide pour l'intégration à l'emploi - Adapter les conditions de retour au travail - Offrir de l'aide juridique gratuite - Faciliter l'accès aux garderies subventionnées - Offrir des services d'aide et de répit pour les mères 			
<p>Offrir un accueil chaleureux et humain, un service personnalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien cibler les problématiques pour diriger les femmes vers les services appropriés - Valider la femme dans son vécu - Donner de l'information 	<p>Faire connaître les ressources communautaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un bottin des ressources et le rendre accessible (en faire la promotion) 			
<p>Soutenir les femmes en équipe multidisciplinaires. (priorité identifiée par des intervenantes du réseau de la santé)</p>	<p>Prévenir les abus, assurer le respect et la sécurité des femmes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir le soutien et la protection de la police en cas de violence conjugale (comme alternative à la médication!) 			
<p>Offrir de la formation en santé mentale aux intervenantes et intervenants sociaux en santé du réseau.</p>	<p>Créer des groupes spécifiques pour rejoindre les enfants dont la mère a des troubles de santé mentale.</p>			